## FORMULAIRE 52

## Avis de l'état de la proposition de consommateur (article 66.27 de la Loi)

(Intitulé Formulaire 1)

	(Cochez ce qui s'applique.)	)
	a été rejetée par les créanciers du débiteur consommat	teur le
	a été rejetée par la Cour de	_ (province) en matière de faillite le
	a été retirée par le débiteur consommateur le	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Daté :	è le, à	·

REMARQUE:

Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.